

le stéphanois



302 19 JANVIER - 16 FÉVRIER 2023

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Budget 2023 p. 4 et 5

Les grandes lignes du budget de la Ville, marqué par l'inflation, le plan de sobriété et les investissements.

Bricothèque p. 8

Ouverte dans le quartier de La Houssière, on peut y emprunter des outils de bricolage et de jardinage.

Exposition p. 18 et 19

L'Union des arts plastiques stéphanaise fête ses 60 ans avec une expo au Rive Gauche et au centre socioculturel Jean-Prévost.



AFFICHAGE PUBLIC

La Pub en sursis ?

La publicité dans l'espace public est réglementée par le RLPI métropolitain. D'ici quelques années, elle devra se faire beaucoup plus discrète. Panneaux d'affichage, publicités lumineuses et enseignes sont concernés. **p. 11 à 15**



PARTENARIAT

La Ville et l'Université unies

Mardi 6 décembre, sur le campus du Madrillet, Joël Alexandre, président de l'Université de Rouen Normandie (URN), et Joachim Moyse, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, ont renouvelé la convention de partenariat qui les unit. Cet engagement a notamment pour objectif de renforcer leur connaissance réciproque mais aussi leur visibilité et attractivité. Sur le campus du Madrillet, l'URN accueille près de 2 200 étudiants. Des événements ouverts au grand public y sont organisés chaque année, notamment pour les jeunes et les familles stéphanaises, comme la Fête de la Science en octobre, avec le très apprécié Village des sciences.

CONCOURS

Et la gagnante est...

C'est Émeline (@melleemeline) qui a obtenu le premier prix du concours Instagram organisé en décembre sur le compte de la Ville (@MairieSer). Avec ce selfie, elle remporte un coffret gourmand grâce à sa photo postée sur le thème de Noël. D'autres concours seront organisés sur le réseau social principalement dédié à la photographie. Le reste du temps, les utilisateurs de ce réseau, abonnés au compte de la Ville, retrouveront informations et retours en images sur les événements ou actualités stéphanaises.



PHOTO : L.S.

SPECTACLE

Le conservatoire fait son show

Il n'y a pas le son, mais la lumière des images rend honneur à la soirée qui s'est déroulée samedi 10 décembre au Rive Gauche. La salle affichait complet pour ce concert baptisé « Vive les vents divers » et donné par les élèves et les professeurs du conservatoire à rayonnement communal de Saint-Étienne-du-Rouvray.

INFOS D'autres images de la soirée sur saintetiennedurouvray.fr



PHOTO : L. S.

SALLE FESTIVE

L'équipe municipale partage ses vœux...

Les 10 et 17 janvier à la salle festive, les élu-es stéphanois ont présenté leurs vœux pour 2023 aux agents et agents de la municipalité et aux différents acteurs locaux. Dans ses discours, le maire Joachim Moyse a notamment déploré les signes de dégradation du service public : « Ici, comme partout ailleurs dans les communes françaises, ce service public et ses agents sont fragilisés par des réformes gouvernementales. » Pour autant, il s'est dit « combatif et optimiste » : « Combatif parce que la pensée libérale qui fragilise les communes, qui cède des pans entiers de services publics vers le secteur privé [...] est toujours à l'œuvre dans ce pays. » ; « Optimiste, parce que nous gardons le cap et que nous poursuivons nos projets avec sérieux et volontarisme. »



PHOTO : L. S.

...et remercie ses agents

La cérémonie du 10 janvier a également permis à la municipalité de remercier seize de ses agent-es parties à la retraite en 2022, dont certain-es ont travaillé 40 voire 47 ans pour la Ville. Trente-six médailles ont également été remises aux agents actuellement en poste et aux carrières longues : 15 ont reçu une médaille d'argent (20 ans de carrière), 13 de vermeil (30 ans) et 8 en or (35 ans). Autant de distinctions pour saluer l'engagement quotidien de chacun et chacune pour le maintien de la qualité du service public communal. Pour le maire, cette cérémonie résonnait avec l'actualité de la réforme des retraites, voulue par le gouvernement : « Pour notre collectivité, il est évident que le recul de l'âge de départ à la retraite des agents municipaux va conduire mécaniquement à faire travailler plus longtemps des personnes déjà exposées à la pénibilité voire déjà en situation d'usure professionnelle. »



À MON AVIS

Bonne année 2023

Mesdames, Messieurs,
Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Face à des situations économiques et internationales tendues, les solidarités et la fraternité doivent plus que jamais s'exprimer entre Stéphanoises et Stéphanois. Puisse 2023 nous apporter la santé, la paix, la solidarité, l'équité et un environnement préservé.
Je serai, avec les élus de notre ville et les agents municipaux, à vos côtés pour faire de Saint-Étienne-du-Rouvray une ville toujours plus agréable à vivre. Ainsi, nous poursuivrons nos actions et dans l'intérêt de toutes et tous. Nous serons attentifs au bien-être de nos aîné-es, aux bonnes conditions d'apprentissage et d'épanouissement de nos jeunes et nous continuerons à développer notre ville pour permettre à tous les habitants de se sentir bien à Saint-Étienne-du-Rouvray.
Bonne année à toutes et tous.

Joachim Moyse

Maire, conseiller départemental



Directrice de la publication :

Anne-Émilie Ravache.

Réalisation : service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly.

Rédaction : Antony Milanesi, Stéphane Deschamps, Vinciane Laumonier, Sana Guessous, Laurent Cuillier.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.

Photographes : Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Barbara Cabot (B.C.)

Photo de Une : Loïc Seron

Distribution : Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA

02.32.81.30.60.

ÉCONOMIE

Les chiffres clés du budget 2023

Dépenses, recettes, investissements, plan de sobriété énergétique : à quoi ressemble le budget 2023 de la Ville ?

Les coulisses de l'info

En début d'année, la Ville fait ses comptes, chamboulés par l'inflation.

Le 15 décembre dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif de la Ville pour 2023, qualifié de « résistant et protecteur » par Joachim Moyse lors de sa présentation. Le budget sert à recenser et planifier les dépenses et les recettes pour l'année qui commence. Il est bien sûr marqué par une

hausse des dépenses dans différents secteurs, à cause de l'inflation. Elle sera en partie compensée par une hausse de la taxe foncière et des mesures de sobriété énergétique. En plus d'un ensemble de dépenses courantes et de fonctionnement, la Ville va poursuivre ses investissements sur les gros chantiers du mandat (médiathèque du Madrillet et groupe



Le contrôle de la température de l'eau à la piscine Marcel-Porzou est une des mesures du plan de sobriété énergétique.

PHOTO: B. C.

scolaire de la Cité des familles), l'aide aux associations ou la présence et la qualité du service public, plus que jamais nécessaires.

2 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût de l'inflation sur les dépenses de la Ville. Les factures de chauffage et d'électricité ont bondi de près de 50 %, celle de l'eau de plus de 60 %, celle du carburant de près de 40 %. Quant aux dépenses liées aux chantiers sur les sites scolaires, elles augmentent de plus d'un million d'euros.

61 762 497 EUROS

C'est le budget de la Ville prévu pour 2023. Il est en augmentation d'environ 8 % par rapport à celui de l'an dernier.

865 000 EUROS

Somme dédiée aux subventions pour les associations, stable par rapport à 2022.

4 MILLIONS D'EUROS

Pour le chantier du futur groupe scolaire à la Cité des familles.

4,5 POINTS

d'augmentation pour la taxe foncière, dont le taux passe à 60,3 %. Comme beaucoup d'autres communes françaises, la Ville a décidé d'activer le levier de la fiscalité locale pour compenser la hausse des dépenses dues à l'inflation. Environ 40 % des foyers stéphanois seront concernés par cette augmentation.

76,8 %

C'est la part du budget de fonctionnement dans le budget total (plus l'autofinancement). Le budget de fonctionnement représente les salaires des agents de la Ville, les charges de gestion, les subventions aux associations... Tout ce qui assure la qualité du service public stéphanois.

23,2 %

C'est la part du budget consacré à l'investissement. Deux gros postes d'investissement en 2023 : le futur groupe scolaire de la Cité des familles et la construction de la médiathèque. ■

INFOS La présentation plus détaillée du budget 2023 est à retrouver sur le site de la Ville, page « le budget municipal ».

À SAVOIR

1 200 signatures contre l'inflation

Lancée le 21 novembre dernier par Joachim Moysé et remise trois semaines plus tard au député Hubert Wulfranc (missionné pour la faire remonter à l'Assemblée nationale) et à son suppléant Édouard Bénard, la pétition « Face à l'inflation, l'État doit soutenir les communes » a recueilli 1 200 signatures. Elle a aussi été pour le maire l'occasion de rencontrer les Stéphanoises et les Stéphanois sur le terrain et de les informer des difficultés budgétaires auxquelles la ville est confrontée.



INTERVIEW

« Préserver les ressources à long terme »

Anne-Claire Charlet, directrice générale adjointe des services à la mairie, en charge du plan de sobriété énergétique et gestion des ressources.

Quelles sont les mesures déjà prises par la Ville pour réduire la consommation et la facture énergétiques ?

Déjà, il faut savoir que la Ville est engagée dans un plan de performance énergétique depuis 2012, beaucoup de mesures ont été prises et d'efforts réalisés.

En janvier 2023, ce qui est mis en œuvre concerne la maîtrise des températures dans les bâtiments publics, crèche, gymnases, piscine, résidences seniors... On expérimente aussi des réductions d'ouverture d'équipements municipaux quand la fréquentation est moindre, comme le restaurant du personnel municipal, les centres de loisirs, la bibliothèque Aragon pendant les vacances de Noël. Une partie du plan de sobriété concerne les bonnes pratiques des agents municipaux, dans les locaux et dans leurs déplacements. Et, à plus long terme, la Ville poursuit ses investissements pour limiter la consommation énergétique et produire une énergie plus verte.

Et l'éclairage public ?

La Ville est une des dernières de la Métropole à ne pas avoir réduit l'éclairage public nocturne. C'est en discussion mais ça ne se fera qu'après concertation et consultation de la population pour définir les secteurs et les plages horaires concernés. Le maire souhaite lancer le débat public en mars.

Les mesures déjà prises sont-elles temporaires ou vouées à durer ?

On met en place des suivis de consommation et de retours des usagers. Potentiellement, les mesures acceptées seront pérennisées. Ce n'est pas qu'une question budgétaire liée à des crises actuelles, il faut aussi travailler à préserver les ressources à long terme.

Ce qui a changé le 1^{er} janvier

Tour d'horizon des réformes qui touchent le pouvoir d'achat en ce début d'année.

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Que faire en cas de coupure d'électricité ?

La crise de l'énergie (due à un manque de production ou d'approvisionnement électrique couplé à une potentielle surconsommation)

pourrait entraîner des coupures de courant en France durant l'hiver. Ces coupures seraient déclenchées volontairement afin d'alléger le réseau. Localisées par zone géographique et d'une durée maximum de deux heures, elles pourraient survenir au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8 h à 13 h et le soir de 18 h à 20 h.

Pour se tenir informé, deux sites internet :

- monecowatt.fr
- coupures-temporaires.enedis.fr

QUELQUES PRÉCAUTIONS À SUIVRE EN CAS DE COUPURE DE COURANT :

- S'éclairer : prévoir des lampes torches et des piles
- S'informer : disposer d'une radio fonctionnant à piles (et de piles)
- Se chauffer : opter pour des vêtements chauds et plusieurs couvertures
- Se soigner : une trousse de premiers secours
- Se nourrir : un stock d'aliments pouvant être conservés à température ambiante
- Identifier l'ensemble des équipements électriques afin d'anticiper les effets indésirables en cas de coupure (volets roulants bloqués...)
- Dégivrer son congélateur régulièrement pour maximiser le maintien de la température et éviter de trop le remplir. Une fois le courant revenu, attendre quelques heures avant de rouvrir le frigo ou congélateur le temps qu'il fasse à nouveau du froid. Les appareils sont prévus pour conserver le froid, même en cas de coupure de courant (4 à 6 heures pour un frigo, 24 à 48 heures pour un congélateur).

LE SALAIRE MINIMUM A AUGMENTÉ

Pour celles et ceux qui sont payés au minimum légal, le Smic (salaire minimum de croissance) a augmenté de 1,81 %. Il en va de même pour le minimum de traitement des fonctionnaires. Le Smic atteint désormais 1 709,28 euros brut par mois, soit 1 353 euros net pour 35 heures hebdomadaires. Cela représente 24 euros de plus par mois pour l'ensemble des salariés concernés. (Le Smic horaire net est désormais de 8,92 euros.)

LES TRANCHES D'IMPOSITION RÉAJUSTÉES

En 2022, un foyer ne payait pas d'impôts si son revenu fiscal 2021 ne dépassait pas 10 225 euros. Désormais, la limite est de 10 777 euros. En raison de la hausse des prix à la consommation, les cinq tranches d'imposition ont été revalorisées de 5,4 % au 1^{er} janvier. En 2023, un foyer paiera 11 % d'impôts si ses revenus annuels imposables reçus en 2022 sont compris entre 10 778 et 27 478 euros, puis 30 % entre 27 479 et 30 000 euros, 41 % jusqu'à 168 994 euros et 45 % au-delà.

FACTURES : LA HAUSSE MOINS CONTRÔLÉE

Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement en 2021 est prolongé pour

l'année 2023. En revanche, cette disposition qui limitait la hausse des factures de gaz et d'électricité à 4 % passera le 1^{er} février à 15 %. Ce changement devrait entraîner à partir de février une augmentation moyenne des factures de l'ordre de 25 euros par mois pour les ménages qui se chauffent au gaz et de 20 euros par mois pour ceux se chauffant à l'électricité. Sans bouclier tarifaire les hausses auraient été de 200 et 180 euros, d'après le site de l'administration française service-public.fr.

CARBURANT : 100 EUROS POUR LES PLUS MODESTES

En 2023, le gouvernement ne propose plus de remise à la pompe. À la place, une « indemnité carburant » d'un montant de 100 euros est proposée aux plus modestes. Les ménages dont le revenu fiscal annuel de référence est inférieur à 14 700 € (moins de 1 314 € net/mois pour une personne seule, moins de 3 285 € pour un couple avec un enfant) peuvent en faire la demande depuis le 16 janvier sur le site impots.gouv.fr. Cette mesure devrait concerner environ 10 millions de personnes.

RETROUVEZ la composition de votre foyer fiscal ainsi qu'un simulateur d'impôts sur le site impots.gouv.fr.



PHOTO: J.-P. S.



PHOTO: L. S.

◀ Pour accueillir les défunts des concessions arrivées à échéance la Ville a fait construire un nouvel ossuaire au cimetière du Madrillet.

RECUEILLEMENT

Les cimetières en pleine mutation

Végétation, poubelles de tri, ossuaire, les deux cimetières ont connu quelques évolutions en 2022, qui se poursuivront en 2023.

L'entretien des cimetières évolue en fonction des réglementations mais aussi des initiatives des agents qui y travaillent au quotidien. L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite depuis le 1^{er} juillet 2022. Cette mesure écologique qui exclut les produits chimiques des cimetières a pour conséquence directe la repousse plus rapide de la végétation. Pour limiter cela, les techniques d'entretien ont donc dû être repensées. La réflexion porte sur de nouvelles méthodes d'engazonnement qui réclameraient une maintenance moins chronophage, par exemple. Mais pour les agents, la pédagogie vis-à-vis du public est primordiale. C'est en effet en expli-

quant toutes ces nouveautés aux usagers que chacun comprend les changements et l'importance qu'il faut laisser au temps. Pour renforcer la démarche écologique, des poubelles de tri ont également été installées afin que soient recueillis les déchets verts d'un côté et les déchets ordinaires de l'autre.

Un nouvel ossuaire

De plus, et c'est une étape importante, la construction d'un ossuaire au cimetière du Madrillet permet désormais d'accueillir les restes des défunts dont les tombes ont été vidées. Quand une concession est arrivée à échéance, les fossoyeurs peuvent procéder à son relèvement dans les deux années qui

suivent. Afin que la famille et les proches puissent continuer à se recueillir, les restes sont entreposés dans ce que l'on appelle un ossuaire. « C'est un gros investissement pour la Ville, explique Cédric Gaibazzi, responsable de l'équipe fossoyeurs. Même après plusieurs dizaines d'années, c'est important de savoir où reposent nos proches. L'ossuaire est un emplacement fermé où le public ne peut pas accéder. Mais nous avons un registre à l'accueil du cimetière où sont enregistrés tous les noms des personnes qui s'y trouvent. Quand les gens savent ça, ils peuvent malgré tout s'arrêter quelques instants pour se recueillir, déposer des fleurs... Moralement, ça reste très important. » ■

DÉMARCHES

Une conseillère pour dompter le numérique



Les habitantes et habitants qui rencontrent des difficultés pour réaliser leurs démarches en ligne peuvent obtenir un coup de pouce pour se servir d'un ordinateur et devenir autonomes avec le numérique. **Mélanie Lebon est joignable au 06.71.08.71.65.** Ses permanences ont lieu dans différents points de la ville aux horaires suivants :

- **Maison du citoyen** (place Jean-Prévost) : lundi de 14 h à 17 h
- **CCAS** (hôtel de ville, place de la Libération) : jeudi de 8 h 30 à 12 h
- **Centre socioculturel Georges-Brassens** (2 rue Georges-Brassens) : mardi de 9 h à 12 h
- **Bibliothèque Elsa-Triolet** (place Jean-Prévost) : mardi de 15 h à 17 h
- **Bibliothèque Louis-Aragon** (1 rue du Vexin) : jeudi de 15 h à 17 h
- **La Station PIJ** – semaines paires – (1, avenue Olivier-Goubert) : mercredi de 14 h 30 à 17 h
- **Le Périph'** – semaines impaires – (avenue de Felling) : mercredi de 14 h 30 à 17 h
- **Maison de l'information pour l'emploi et la formation** (Mief, rue du Jura) : vendredi de 9 h à 12 h

Première « cliente » de la bricothèque de l'ACSH, Angélique Flaguais a emprunté une scie sauteuse pour découper un plan de travail trop long pour sa cuisine.



PHOTO : J.-P. S.

BRICOTHÈQUE

Des outils à la pelle

La première bricothèque stéphanaise vient d'ouvrir. Comme dans une bibliothèque, on peut y emprunter outils de bricolage et jardinage, plutôt que de les acheter.

AU 2, RUE DU BÉARN, EN FACE DES LOCAUX DE L'ACSH (ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL DE LA HOUSSE), une pièce de 10 mètres carrés a été équipée de matériel en tous genres. Marteau, tournevis, pince, perceuse, décolleuse à papier peint, tondeuse, taille-haie...

Les outils indispensables pour bricoler chez soi ou jardiner peuvent désormais être empruntés dans cette « bricothèque » créée par l'ACSH, avec le soutien financier de la Ville et l'aide du Foyer stéphanois qui a fourni le local.

La démarche se veut écoresponsable et solidaire : « *Cela évite aux particuliers d'acheter des équipements dont ils n'ont besoin que très ponctuellement. Cela crée aussi de l'entraide et du lien dans le quartier* », se réjouit Carolanne Langlois, directrice de l'ACSH. Ouverte aux adhérentes et adhérents de l'association, la bricothèque fonctionne selon le même principe qu'une bibliothèque : les usagers empruntent pour une semaine les outils dont ils ont besoin. Le prêt est renouvelable si les travaux se prolongent. « *Tout*

est expliqué dans notre charte d'emprunt. Deux permanences sont ouvertes le lundi de 14 h à 16 h et le jeudi de 9 h à midi. Karim Belalia, le responsable de la bricothèque, pourra renseigner le public sur le fonctionnement du lieu. »

Ateliers et repair-café

En phase de démarrage, la bricothèque sera dotée d'équipements supplémentaires et offrira davantage de services au fil du temps. « *L'idée, c'est de faire évoluer le projet en fonction des habitants et de leurs*

besoins », précise Carolanne Langlois. Des ateliers seront proposés dans les prochains mois, pour permettre aux apprentis bricoleurs de se familiariser avec les outils. Très demandées par les particuliers, des interventions pour de menus travaux de bricolage ou de jardinage à domicile sont aussi à l'étude. « *Il faut que cela puisse se faire dans le respect des normes de sécurité.* » Et à terme, un repair-café pourrait également voir le jour, pour aider les usagers à entretenir leur matériel électronique. ■

RENSEIGNEMENTS auprès de l'ACSH, 02.32.91.02.33.

Grandes questions sur les tout-petits

À l'initiative du Relais petite enfance et des Francas, des assistantes maternelles se rencontrent et échangent sur leur métier et leur quotidien avec les enfants dont elles s'occupent.

Qu'est-ce qui se passe à l'intérieur de ces petites bouilles adorables ? Ils s'expriment avec des sourires et des rires, des pleurs, des colères, des regards et des attitudes, mais n'ont pas encore l'âge de pouvoir dire ce qu'ils ressentent. Eux et elles, ce sont les bébés et les tout petits enfants. Ce matin du 3 janvier au centre socioculturel Jean-Prévoist, une quinzaine de ces mini-humains sont réunis avec leurs assistantes maternelles et la psychologue Marion Martin Barrero. Ordre du jour : parler des émotions, celles des enfants mais aussi des adultes qui les accom-

pagnent, et comment les deux interagissent, peuvent mieux se comprendre et passer de bonnes journées ensemble.

Formation continue

Cette séance était la quatrième d'un cycle de sept, proposé et organisé conjointement par le relais petite enfance de la Ville et les Francas (Fédération nationale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles). Le cycle a commencé en octobre à raison de deux séances par mois. « *Le groupe est constitué de huit assistantes maternelles volontaires, des professionnelles qui se sont inscrites parce*

qu'elles avaient envie de partager leurs compétences et sont curieuses d'apprendre. C'est un peu comme de la formation continue pour elles », explique Caroline Cousin, responsable de la Maison de la famille et du Relais petite enfance. Et, aussi, une façon de sortir d'une forme d'isolement. « *De notre côté, le but du contenu des séances est de coller au plus près au vécu des assistantes maternelles.* » Au cours des séances encadrées par Caroline Cousin et Charlène Poisson des Francas, les assistantes maternelles ont pu échanger leurs expériences et en apprendre plus sur la gestion des conflits, l'expression verbale et non-verbale, la communication signée (inspirée par la langue des signes), en terminant par une histoire et une comptine chantée avec les mains. Pour clore le cycle, les parents seront invités à la dernière séance et pourront avoir la confirmation que leurs bambins sont entre de bonnes mains. Puis le Relais petite enfance espère renouveler cette opération avec d'autres groupes dans la ville. ■



PHOTO : J.-P. S.

LA HOUSSIÈRE

Un lieu autour de la petite enfance

Située dans le quartier de La Houssière, la Maison de la famille (et Relais petite enfance) est l'équipement municipal où les familles stéphanoises et les assistantes maternelles peuvent être mises en contact et trouver des informations et des aides dans leurs démarches respectives. Des ateliers et moments de rencontre y sont régulièrement organisés.

► Coordonnées : 19 avenue Ambroise-Croizat, 02.32.95.16.26, maisonfamille@ser76.com.

◀ Un cycle de sept séances fait de rencontres et de discussions, pour mieux comprendre les tout-petits.

NUIT DE LA LECTURE

Même pas peur !

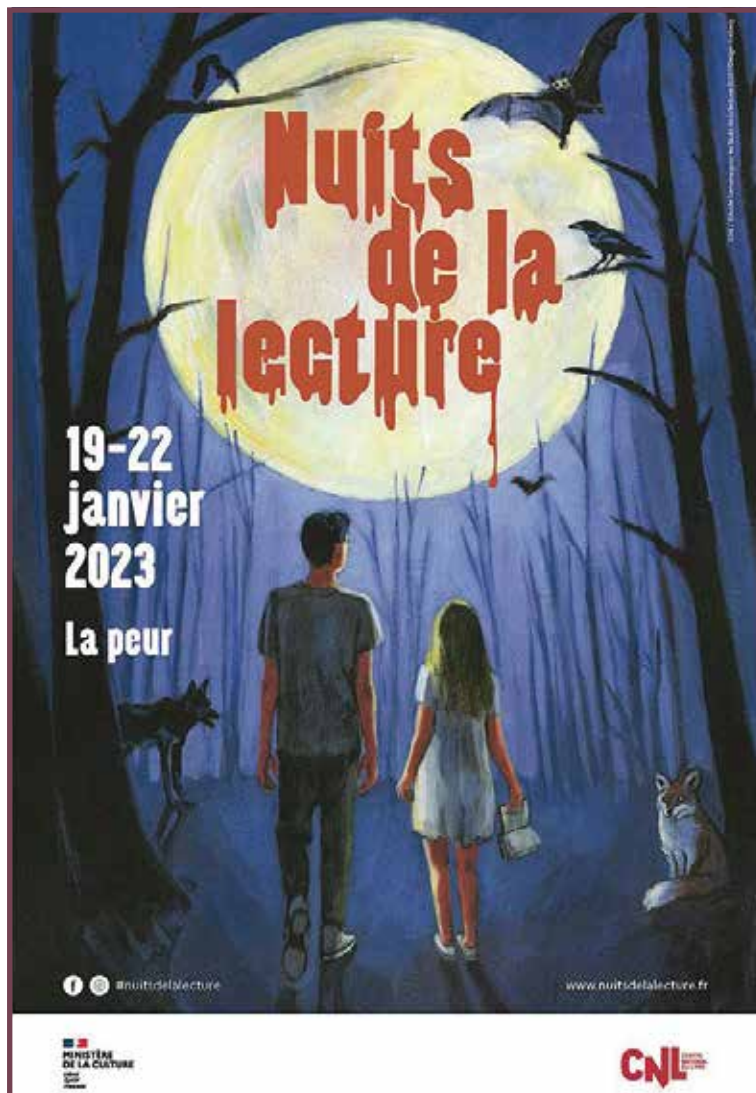
Les 20 et 21 janvier, la bibliothèque Elsa-Triolet propose une programmation spéciale pour la Nuit de la lecture, sur le thème de la peur.

La Nuit de la lecture est une manifestation nationale, organisée chaque année depuis 2017 pour faire la promotion de la lecture, du livre, des histoires, des rencontres qu'on peut faire entre les pages et dans la vraie vie. Pour l'édition 2023, c'est un peu Halloween, mais en janvier. Le thème, c'est la peur. Celle qui tient en haleine ou donne envie de se cacher sous la couette pour finir la lecture d'un Stephen King, Lovecraft ou Walking Dead (la liste est très longue...). « À la bibliothèque, les polars et thrillers marchent très

bien. Il y a des usagers qui ne viennent que pour ça », explique Clémence Delhomelle, coordinatrice de la programmation culturelle des bibliothèques stéphanoises, qui participent bien sûr à la Nuit de la lecture. La Nuit a lieu de jour (mais il fait nuit tôt en janvier), vendredi 20 et samedi 21 janvier, à la bibliothèque Elsa-Triolet.

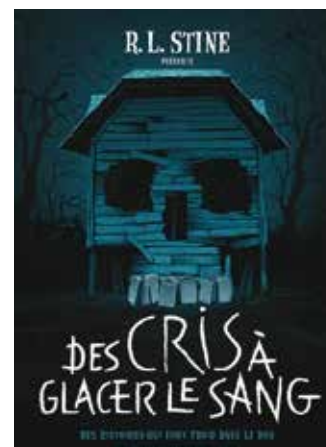
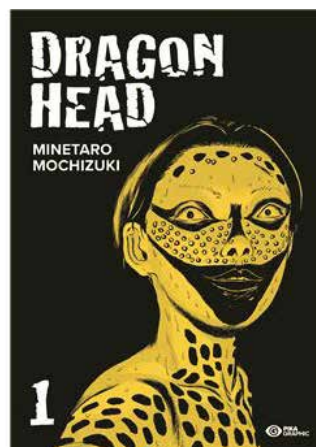
À l'horifique agenda de cette édition : lecture pour les adultes, jeu de rôles pour les ados, atelier arts plastiques pour les plus jeunes (lire le détail dans l'agenda). Tout le samedi, le casque de réalité virtuelle

de la bibliothèque sera à disposition pour le visionnage de vidéos qui font peur. Les bibliothécaires ont aussi préparé une sélection culturelle qui fait peur – puisque ce thème traverse tous les genres, toutes les époques et tous les médias. Dès l'enfance avec les contes pleins d'ogres, de loups et de sorcières, la peur dans la culture (livres, films ou séries et musique) permet de sortir du quotidien, de ressentir des émotions fortes et de les apprivoiser. Une chose est sûre : il ne faut jamais avoir peur de lire un livre. ■



Les conseils à faire peur des bibliothécaires

Toutes ces œuvres effrayantes (parmi beaucoup d'autres) sont disponibles dans les bibliothèques de la Ville.



LIVRES

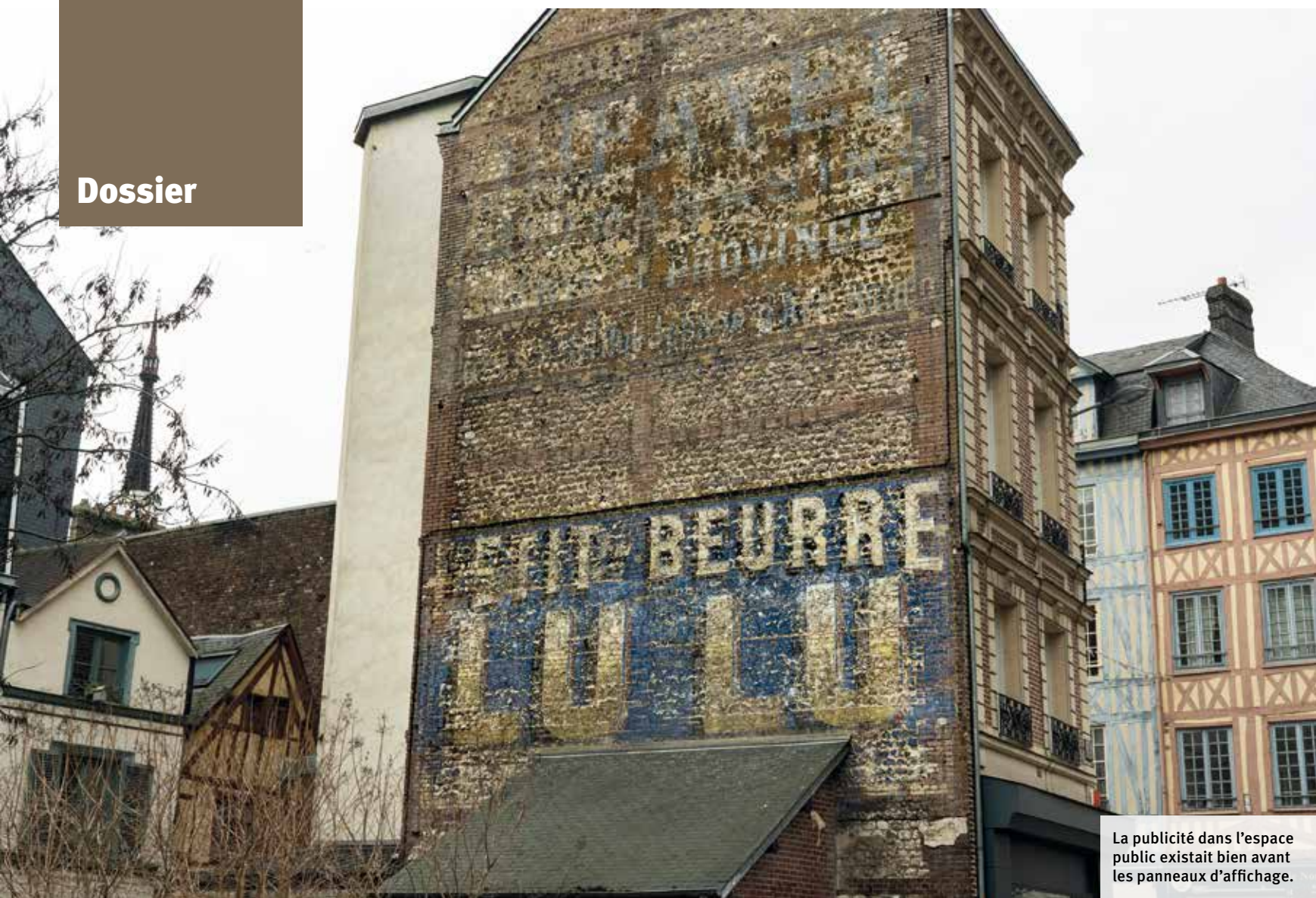
Appartement de Kang Full (manga), Dragon head de Minetaro Mochizuki (manga), Des nœuds d'acier de Sandrine Collette (roman adulte), La chasse de Gabriel Bergmoser (roman adulte), Des cris à glacer le sang : des histoires qui font froid dans le dos de R.L. Stine (roman ado), L'effroyable et fantastique maison de mamie de Meritxell Marti et Xavier Salomo (roman enfant)

DVD

Get out de Jordan Peele

CD

Musiques à faire peur (compilation musique classique)



La publicité dans l'espace public existait bien avant les panneaux d'affichage.

PHOTO : L. S.

Quelle pub pour demain ?

Avec le RLPI (règlement local de publicité intercommunal), la Métropole se dote d'un outil pour maîtriser et harmoniser la place de la publicité extérieure dans ses soixante et onze communes, dont Saint-Étienne-du-Rouvray. Le point sur les publicités qui seront ciblées dans quelques années.

On ne peut pas faire ce que l'on veut en matière de publicité dans l'espace public. Il existait jusqu'à présent un règlement national et certaines communes, comme Saint-Étienne-du-Rouvray, avaient un règlement local. Le 12 décembre dernier, la Métropole a voté une

réglementation applicable à ses soixante et onze communes. Objectifs ? Harmoniser les pratiques publicitaires extérieures et imposer des règles plus strictes pour améliorer notre cadre de vie. Cela concerne les publicités, les pré-enseignes (ces panneaux indiquant la proximité d'un commerce par

exemple) et les enseignes (qui indiquent les commerces eux-mêmes). Après une phase de diagnostic et de concertation qui a duré deux ans, cette réglementation intercommunale a été arrêtée, redéfinissant le nombre, les formats et l'implantation de ces dispositifs. Finis, les formats publicitaires XXL de plus



En 2021 et 2022, la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) payée par les annonceurs a respectivement représenté 258 000 et 230 000 euros de recettes pour la Ville, qui possède son propre règlement local sur la publicité (RLP) depuis 1988.

Les coulisses de l'info

Finis, les panneaux géants de 12m² et les alignements de publicités dans le centre-ville stéphanois. La Métropole a voté, fin décembre, un règlement local de publicité intercommunal qui sera appliqué dans deux à six ans.

de 12 m² dans le cœur des villes. Désormais, ils ne devront pas dépasser 4,7 m² pour la publicité classique, 2,5 m² pour les publicités numériques et 2 m² pour le mobilier urbain d'information locale.

Plus petits, moins nombreux et moins lumineux

De manière générale, le RLPI réduit le nombre de publicités et d'enseignes et interdit les publicités sur les toitures, sauf dans les zones commerciales. Tous les dispositifs numériques extérieurs seront interdits sur l'essentiel du territoire de la Métropole sauf en zone d'activité où ils seront autorisés dans un format réduit. Pareil pour la publicité lumineuse, seulement autorisée dans les zones d'activité commerciale et sur certains Abribus du centre-ville, dans les plages horaires de circulation des bus. Le but est de faire des économies d'éner-

gie, de limiter la pollution lumineuse et de préserver la biodiversité. « Il s'agit, en effet, d'un jeu d'équilibre entre la protection du cadre de vie et de l'environnement, la prise en compte des intérêts des acteurs économiques et la nécessité démocratique de permettre l'expression d'opinions plurielles, souligne Laurence Bavant, chargée de concertation et de collaboration avec les communes de la Métropole. Les entreprises d'affichages publicitaires et les associations ont joué le jeu du dialogue », poursuit-elle.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, ça change quoi ?

« La Ville suivait les lois nationales et possédait un RLP (règlement local de publicité) qui datait de 1988 et qui était devenu caduc depuis cet été », explique Sylvie Sellier, aux services techniques de la Ville. C'est elle et ses équipes qui vont devoir instruire ce

nouveau règlement sur la commune qui est impactée sur 80 % de son territoire (classé en zone mixte urbaine). Les grands formats publicitaires de 12 m², qui sont assez nombreux, vont disparaître. Les habitants qui en possèdent dans leur jardin devront donc s'en séparer. La plage d'extinction nocturne des affichages lumineux sera modifiée de 21 h à 7 h et touchera également un mobilier urbain large (sucettes...). La publicité sera interdite aux abords des parcs urbains pour préserver une trame "paysage et patrimoine".

Côté démarche, Sylvie Sellier précise : « Pour installer une nouvelle enseigne, il faudra faire une demande préalable à la mairie qui délivrera une autorisation. Pour installer une nouvelle publicité ou une pré-enseigne, il suffira d'effectuer une déclaration à la mairie qui aura ensuite un mois pour vérifier si le dispositif installé respecte le nouveau règlement. » Cela va-t-il avoir un impact sur les recettes de la Ville ? La publicité extérieure est en effet soumise à une taxe, la TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure), payée par les exploitants des supports publicitaires et versée à la commune. Instaurée par le maire depuis 2009, elle avait rapporté à la Ville plus de 258 000 euros en 2021. « À Saint-Étienne-du-Rouvray, nous soutenons la restriction de la publicité en ville, limiter les panneaux de 12m² dans les zones d'habitat, cela me semble positif, explique Joachim Moyse. Mais il faut aussi tenir compte des intérêts des acteurs économiques, de la communication locale et citoyenne, et bien sûr de la recette générée par la publicité pour la Ville. Nous avons sur la commune des zones d'activités économiques qui doivent pouvoir communiquer. Donc restreindre oui, mais interdire non. »

Pré-validé en décembre dernier, le RLPI métropolitain ne signifie pas la disparition immédiate des panneaux publicitaires concernés. 2023 sera l'année d'une nouvelle consultation administrative, puis d'une enquête publique. Il pourra alors être définitivement approuvé en décembre 2023 et applicable dans la foulée. Les matériels existants devront ensuite être mis en conformité ou enlevés, dans un délai de deux ans pour les publicités et pré-enseignes et de six ans pour les enseignes. ■



L'application du RLPI ne devrait pas intervenir avant fin 2023 ou début 2024. Les panneaux seront alors régulés sur une période pouvant aller de 2 à 6 ans. La plupart de ceux voués à disparaître resteront ainsi en place jusque 2030.

À SAVOIR

Un RLPI, pour quoi faire ?

Moins de panneaux publicitaires trop grands et moches aux entrées des grandes villes, dans les sites paysagers ou les centres-villes : tout le monde est d'accord pour lutter contre cette pollution visuelle. De même, la limitation des enseignes lumineuses paraît logique dans un contexte de maîtrise de la consommation d'électricité. Mais l'affichage et la publicité dans l'espace public sont aussi des moyens de communication et d'information citoyenne ou culturelle, notamment à l'attention des habitants exclus des médias numériques. Et ils sont aussi une source de revenus pour les villes. C'est avec tous ces différents points de vue que va devoir composer le RLPI de la métropole rouennaise dans les années qui viennent.

Publicités ciblées

DÉFINITIONS

Les enseignes : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à l'activité qui s'y exerce. Elle peut également être apposée sur le terrain où celle-ci s'exerce.

La publicité : toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention.

Les pré-enseignes : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un site où s'exerce une activité.

Les enseignes murales participent au maintien des commerces locaux et services de proximité. ►

Pour la Ville, les panneaux d'affichage sont aussi un moyen de diffuser l'information municipale ou événementielle, comme ici pour mettre en avant la programmation du Rive Gauche. ▼





▲ Dans les Atribus, la publicité lumineuse sera maintenue sur l'ensemble des horaires de circulation des bus.



▲ Les enseignes comme celles des pharmacies ont aussi un rôle d'utilité publique.



▲ Hors des zones d'habitations, les publicités de plus grande taille ou juchées sur des hauts poteaux sont synonymes de recettes plus grandes pour les municipalités.

À SAVOIR

La publicité lumineuse, du made in France !

Eh oui, la première enseigne lumineuse a été inventée par le Français Claude Georges en 1910 avant de s'exporter aux États-Unis où elle connaît un grand succès !

Panneaux rétro-éclairés, Atribus et autres mobiliers urbains : la publicité lumineuse remplace de plus en plus les grandes affiches publicitaires pour être toujours mieux vue. Mais en termes de consommation électrique, elle fait des ravages : 245 kilos de CO₂ par année d'utilisation pour un seul panneau rétro-éclairé.

Plus indirectement, elle perturbe aussi la faune et met en danger des écosystèmes entiers. Depuis octobre 2022, elle est interdite dans toute la France entre 1 h et 6 h du matin.

Le RLPI de la Métropole de Rouen élargit l'extinction nocturne de 21 h à 7 h à quelques exceptions près notamment les Atribus dont la ligne circule aux horaires d'extinction.

Par ailleurs, les publicités lumineuses qui se trouvent à l'intérieur des vitrines, visibles depuis la rue, ne doivent désormais pas dépasser 20 % de la surface de la vitrine.

INTERVIEW

« Moins de pub, c'est moins de stimulation donc plus d'apaisement urbain »

Olivier Saladin, comédien et membre de l'association Paysages de France.

Pourquoi le RLPI n'est pas assez ferme à vos yeux ?

La publicité numérique est, par exemple, toujours autorisée dans les zones d'activité, ce qui est une aberration écologique et paysagère. Si les grands panneaux sont interdits, je crains qu'ils ne soient remplacés par davantage de mobiliers urbains. Un panneau de 2 m² sur un Atribus est plus grand qu'un habitant, on ne peut pas se laisser manger ainsi par la publicité !

Vous soulignez des échéances de contrôle trop lointaines...

La loi ne s'appliquera que dans 2 ans pour les publicités et pré-enseignes et 6 ans pour les enseignes. C'est du temps perdu et la voie ouverte au laxisme et aux demandes de dérogation. C'est ce qui se passe déjà à Lyon qui avait édité un RLPI plutôt restrictif. Le maire gardera son pouvoir de police mais aura-t-il les moyens de faire appliquer ce règlement ? Notre association fait des relevés d'infractions sur le territoire et il faut déjà souvent attendre deux ans pour qu'un panneau illégal soit retiré.

En quoi la publicité est-elle une pollution à vos yeux ?

Elle défigure le paysage et agresse les habitants. Voyez les axes structurants des villes, ils sont saturés de panneaux. Internet demande notre consentement pour nous soumettre une pub alors que l'espace public nous l'impose, tuant notre libre arbitre. Je suis comédien, je parcours la France et, depuis une vingtaine d'années, j'ai vu la conquête des paysages par la publicité. On ne doit pas vendre ainsi notre espace public. Moins de pub, c'est moins de stimulation donc plus d'apaisement urbain. C'est aussi plus de beauté et donc, dans un cercle vertueux, moins de dégradations à venir.

Communistes et citoyens

Avec la réforme des retraites, on dit beaucoup de choses.

« Nous vivons plus longtemps. » C'est vrai mais l'espérance de vie en bonne santé n'a pas bougé : 62 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les hommes les plus riches vivent en moyenne 13 ans de plus que les plus pauvres.

« Le système serait déficitaire. » En 2022, il y a un excédent de 3,2 milliards. Les prévisions fixent un déficit limité de 0,3 % du PIB. La France qui se lève tôt, qui travaille dur, les indispensables seront fortement impactés par la réforme. On veut nous faire croire que l'entreprise est un club de vacances. La réalité, c'est que le travail est difficile, pénible et abîme la santé. Pour financer les retraites, on peut faire cotiser les revenus financiers, créer des emplois, augmenter les salaires pour plus de cotisations. Notre projet alternatif est plus juste, tient compte de la pénibilité, des carrières longues et est financé, pour une bonne retraite à 60 ans.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Fabien Leseigneur, José Gonçalves, Karine Péron, Aube Grandfond Cassius.

Rouvray debout

Appel à la mobilisation générale !

Macron et ses fidèles lieutenants déclarent la guerre sociale au monde du travail en voulant imposer une réforme des retraites profondément injuste et inutile.

Par la volonté des organisations syndicales, de la Nupes et des organisations de jeunesse, la mobilisation générale des citoyennes et des citoyens est vivement souhaitée et recommandée.

Elles appellent chacune et chacun, salarié ou non salarié soumis aux cotisations retraites, à s'opposer à cette réforme, à la rigueur de Macron et de ses lois, en participant activement à l'ensemble des manifestations, grèves et débats. Pour se rendre sur les différents lieux de combat sont autorisées toutes utilisations de moyens de transport : bus, vélo, trains, automobiles, embarcations... et à se doter de tous modes de communication pour exprimer haut et fort : « Ta réforme, on n'en veut pas ! ». Premier jour de mobilisation : le jeudi 19 janvier.

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

À toutes les Stéphanaïses et tous les Stéphanaïses, aux agentes et agents communaux, le groupe des élus-es socialistes adresse ses meilleurs vœux de santé et de moments de bonheur partagés. À chaque fois que nous le pourrons, nous serons à vos côtés dans vos revendications pour une vie digne, l'égalité, la justice sociale, contre l'inaction environnementale ; mais aussi pour les projets d'émancipation, qu'ils soient de loisirs, sportifs ou culturels. Nous restons à votre écoute, pour recueillir vos attentes et vos espoirs afin que notre majorité municipale s'en saisisse. Mobilisé·es avec vous, pour vous, nous formulons le vœu que 2023 nous apporte des jours meilleurs.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Aliä Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand, Serge Gouet.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Chères Stéphanaïses, chers Stéphanaïses,

À l'aube du nouvel an, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que cette année vous apporte son lot de promesses et de lendemains qui chantent ! Malgré les difficultés du moment et en dépit de la dureté des événements, gardons espoirs et surtout soyons positifs pour pouvoir surpasser le fatalisme. Que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune.

Espérant que l'être humain retrouvera sa raison. Très bonne année 2023.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Europe Écologie Les Verts

Une réforme doit aller vers un mieux social, plus juste, pour l'égalité et la lutte contre les injustices. L'actuel système de retraites fait par exemple que les carrières courtes ou hachées sont pénalisées. Cela concerne principalement les femmes et les personnes en situation de handicap, certains parcours témoignant « d'accidents de carrière ». Pour assurer le financement de notre système, nous défendons la réduction du temps de travail et la baisse du chômage, la recherche de nouvelles sources de financement, l'augmentation des salaires, en particulier des femmes et enfin la prise en compte de la pénibilité. Nous souhaitons préserver le système par annuité, l'âge de départ à la retraite, faire payer les revenus du capital, s'adapter aux nouvelles formes de travail, supprimer la surcote et la décote, réduire la durée de vie au travail et la prise en compte de tous les revenus.

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Nouveau Parti anticapitaliste

« Confiance et unité » a clamé Macron à la télé, en nous souhaitant... la bonne année ! 2022 a été l'année de la flambée des prix (et même avant la guerre en Ukraine). Une nouvelle réforme de l'assurance chômage pour baisser la durée d'indemnisation de 40 % si le taux de chômage officiel ne dépasse pas les 6 % a été annoncée à Noël. Et maintenant Borne voudrait nous faire bosser jusqu'à 64 ou 65 ans mais surtout nous faire partir avec des retraites de misère car 43 ans de cotisation pour le taux plein, ce sera impossible ! Et Darmanin qui prépare sa loi contre les immigrés. Chômeurs, immigrés, retraites : c'est tout le monde du travail qui est dans le viseur ! Alors, ayons confiance dans notre force, et dans l'unité que les luttes peuvent forger entre tous les secteurs publics ou privés, entre les actifs et les retraités. Contre Macron et le patronat qu'il sert, construisons le mouvement d'ensemble qui les fera tous reculer. Les voilà, nos vœux pour 2023 !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

L'agenda du stéphanois

du 19 janvier au 16 février 2023

Les folles journées bretonnes du 27 janvier au 2 mars

Le centre socioculturel Georges-Déziré accueille la Bretagne à l'occasion de plusieurs manifestations : exposition, initiation à la danse bretonne, petit-déjeuner, fest-noz... (plus d'informations en p. 3)

► Centre socioculturel Georges-Déziré.
Renseignements et inscriptions au 02.35.02.76.90.

Sentinelles – Jean-François Sivadier les 26 et 27 janvier

Trois pianistes virtuoses liés par une profonde amitié depuis l'adolescence se séparent après un concours international qui distingue Mathis comme le meilleur d'entre eux. Trois destins, de vifs échanges, l'art et l'amitié en question. Des extraits de musique, quelques pas de danse, des gestes évocateurs. Humain et essentiel. Dans le cadre du festival « C'est déjà de la danse ! ».

► 19 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr



© JACQUES FERNANDEZ

L'agenda du stéphanaïs

du 19 janvier au 16 février 2023

JUSQU'AU 27 JANVIER

Exposition « Au bord de la mer »

Cette exposition permet de connaître le littoral, premier pas pour prendre conscience de la nécessité de le préserver.

► Centre socioculturel Georges-Brassens.
Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

JUSQU'AU 8 FÉVRIER

Exposition des 60 ans de l'UAP

L'Union des arts plastiques de Saint-Étienne-du-Rouvray fête ses 60 ans avec une grande œuvre de chacun des dix derniers invités (lire p. 18 et 19). Récital « Paroles d'artistes » jeudi 2 février à 18 h 30 au Rive Gauche. Paul Gauguin, Pablo Picasso, Niki de Saint Phalle... et tant d'autres... Quand les praticiens de l'art font entendre leur voix.

► Exposition visible au Rive Gauche du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30, les soirs et dimanches de spectacle, et au centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 02.32.91.94.94.

VENDREDI 20 JANVIER

The Great He-Goat – Compagnie Mossoux-Bonté



© MIMHA WAJNYCH

Dix gardiens enfermés une nuit dans un musée. Au fil des heures, ils se trouvent entraînés dans l'univers du peintre Goya et perdent tout repère. Dès 16 ans. Dans le cadre du festival « C'est déjà de la danse! ». Coaccueil Centre dramatique national de Normandie-Rouen

► 20 h, espace Marc-Sangnier, Mont-Saint-Aignan. Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

SAMEDI 21 JANVIER ET 4 FÉVRIER

Portes ouvertes dans l'enseignement supérieur

L'Insa et l'Esigelec ouvrent leurs portes samedi 21 janvier de 10 h à 17 h, l'Université de Rouen Normandie samedi 4 février de 9 h 30 à 17 h.

► Plus d'informations sur les sites des différentes institutions.

VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 JANVIER

LA NUIT DE LA LECTURE : LA PEUR



Lecture « Le diable certainement »

Dans ce recueil de courtes nouvelles sur l'âme humaine, Andréa Camilleri s'amuse des petits détails diaboliques qui font basculer le cours d'une vie. Par l'atelier de lecture à voix haute « Les mots ont la parole » animé par Claudine Lambert.

► Vendredi 20 janvier, 19 h, bibliothèque Elsa-Triolet.

Jeu de rôle : Les loups-garous de Thiercelieux

Comment, vous ne connaissez pas Thiercelieux ? Un si joli petit village de l'Est, bien à l'abri des vents et du froid. Les habitants sont heureux et tranquilles. Pourtant la nuit, le paisible village est envahi par les loups-garous qui attrapent et dévorent un à un les paysans. Qui est un loup-garou ? Qui sera la prochaine victime ? À partir de 12 ans.

► Samedi 21 janvier, 15 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Réservation conseillée, places limitées.

Atelier d'arts plastiques

Comment exprimer la peur ? À partir de 7 ans. (Lire aussi p. 6)

► Samedi 21 janvier, à 14 h 30 et 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Durée de l'atelier : 1 h. Renseignements et réservations (conseillées) au 02.32.95.83.68.

DIMANCHE 22 JANVIER

Un Poyo Rojo – Teatro Físico



© PAOLA EVELINA

Deux Argentins se rencontrent dans les vestiaires d'une salle de sport, se toisent, s'épient, s'attirent, se rejettent. Avec humour, sensualité et une énergie débordante, le duo danse, mime, se contorsionne pour séduire l'autre et susciter les rires du public. Dès 10 ans. Dans le cadre du festival « C'est déjà de la danse! ».

► 16 h, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

MARDI 24 JANVIER

Thé dansant

L'UNRPA Geneviève-Bourdon organise un thé dansant, avec le Trio Andrew.

► De 14 h à 18 h à la salle festive. Entrée libre, buvette.

MARDI 24 ET MERCREDI 25 JANVIER

REHGMA et INTRO

Étoile montante de la danse hip-hop, Mellina Boubetra développe une écriture singulière et passionnante. Cette soirée en deux temps, composée d'un singulier duo de corps-à-corps avec un piano, suivi d'un puissant trio de femmes, est l'occasion de la découvrir. Dans le cadre du festival « C'est déjà de la danse! ». Coaccueil L'Étincelle, Théâtre(s) de la Ville de Rouen

► 20 h, salle Louis-Jouvet, Rouen. Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

MERCREDI 25 JANVIER

Activité manuelle

Décoration de bouteilles sur le thème du bord de mer (prévoir deux bouteilles en verre minimum 50 cl).

► De 14 h à 16 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription (10 personnes) au 02.32.95.17.33.

MERCREDIS 25 JANVIER, 1^{ER} ET 8 FÉVRIER**Récrégeek**

Le mercredi, c'est Récrégeek ! Les jeunes à partir de 9 ans découvrent les jeux vidéo multijoueurs.

► Tous les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 en période scolaire, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.83.68.

SAMEDI 28 JANVIER**Activité nature**

Grand comptage des oiseaux de jardin (reconnaissance des oiseaux au parc Henri-Barbusse).

► De 9 h à 11 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription (10 personnes) au 02.32.95.17.33.

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial autour d'un café ou d'un thé où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.83.68.

LES FOLLES JOURNÉES BRETONNES**DU 27 JANVIER AU 2 MARS****Exposition « Trésors de Bretagne »**

L'association Gwez présente des objets traditionnels de la culture bretonne. Coiffes, costumes, faïences, broderies « Henriot » seront à l'honneur sur cette exposition.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Gratuit.

VENDREDI 27 JANVIER**Initiation à la danse bretonne**

L'association Gwez propose une initiation à la danse bretonne, par le biais de projection vidéo.

► 20 h 30, salle Raymond-Devos, espace Georges-Déziré. Gratuit. Sans inscription. Renseignements au 02.35.02.76.90.

SAMEDI 28 JANVIER**Animations**

Pendant toute la journée, plusieurs animations sont organisées par l'association Gwez : petit-dé-

jeuner crêpes de 9 h à 11 h 30 (hall du centre socioculturel Georges-Déziré) ; découverte de la danse bretonne de 10 h à 12 h (salle Maurice-Béjart) ; stage de danse – intermédiaire – de 14 h à 16 h pour préparation du fest-noz (salle Maurice-Béjart) ; concours de danses – débutants-confirmés – de 16 h à 17 h (remise des lots en soirée).

► Dès 9 h, espace Georges-Déziré. Gratuit. Sans inscription. Renseignements au 02.35.02.76.90.

**Concerts**

Les Bugale an noz sont des habitués de la scène bretonne de Normandie. Fidèles à un répertoire traditionnel, les trois compères se lancent quelques défis en revisitant des standards et en invitant sur scène d'autres musiciens. Pour ce nouveau fest-noz, le groupe Électrons libres sera de la fête en proposant un son emprunt au rock...

20 h 30 : Bugale an Noz et ses invité-es

21 h 30 : Blain-Leyzour (en photo)

22 h 45 : Rio Forj

► À partir de 20 h 30, salle Raymond-Devos, centre socioculturel Georges-Déziré. 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et inscriptions obligatoires au 02.35.02.76.90.

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER**Randonnée des sens**

Balade en pleine nature à la découverte de nouveaux lieux. Tout public.

► De 9 h à 12 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription (10 personnes) au 02.32.95.17.33.

We came to live in this world – Ashley Chen

« Je suis venu vivre dans ce monde »... Le dernier vers d'un poème de Pablo Neruda a inspiré cette création qui met en relief le parcours de vie de cinq interprètes. La danse physique, conduit à l'épuisement – signe de la fragilité de tout être humain aussi entraîné soit-il.

Conférence de 19 h à 20 h « Des clés pour une danse », parcours commenté et dansé de l'exposition-découverte en douze panneaux, « La danse contemporaine en questions » par Florence Lebailly, artiste chorégraphique et pédagogue.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

VENDREDI 3 FÉVRIER**Atelier cuisine**

Préparation de soupe de poisson, de 14 h à 16 h. Soirée projection film, avec dégustation de soupe de poisson à partir de 19 h.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Sur inscription (30 personnes) au 02.32.95.17.33.

≈ [Presque Égal À] D'après Jonas Hassen Khemiri – Aymeline Alix

Sur une écriture drôle, ironique, grinçante, en prise avec notre temps, la pièce entrelace le destin de cinq anti-héros dans un ballet vertigineux autour du dieu Argent.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

SAMEDI 4 FÉVRIER**La Tambouille à histoires**

La neige tombe rarement désormais... Heureusement, il en reste plein dans les histoires ! Alors si vous souhaitez assister à une partie de boules de neige ou écouter le crissement des pas qui s'enfoncent dans la poudreuse, rejoignez-nous pour une Tambouille à histoires qui débordera de flocons ! De 4 à 7 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées, réservations conseillées au 02.32.95.83.68.

DU 6 AU 25 FÉVRIER**Exposition « Regards sur le littoral »**

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

LUNDI 6 FÉVRIER**Sortie cinéma**

Le service vie sociale propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Au programme : *The Duke*,

L'agenda du stéphanois

du 19 janvier au 16 février 2023

un film de Roger Michell, avec Jim Broadbent et Helen Mirren. Durée: 1h35 – Biopic.

► 14 h 15. 2,50 € la place (transport compris). Inscriptions lundi 30 janvier à partir de 10 h, au 02.32.95.93.58.

MARDI 7 FÉVRIER

Après-midi récréatif et d'information

Jeux de société, de mémoire, en ligne, avec une borne Mélo Clé de sol, chant, ateliers d'information et de prévention... Un rendez-vous tous les mois. Au programme: informatique et achats en ligne.

► De 14 h à 16 h, restaurant Geneviève-Bourdon. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.93.58.

Blockbuster Collectif Mensuel

Un Ovni théâtral, une pièce-film parodique, réalisée à partir de 1400 plans puisés dans 160 films hollywoodiens!

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie: 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

MERCREDI 8 FÉVRIER

Bébés lecteurs

La rencontre avec le livre a lieu dès le plus jeune âge. La bibliothèque accompagne les parents et leurs tout-petits dans cette découverte grâce à des conseils et une sélection de livres parfaitement adaptés. De 0 à 3 ans.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.83.68.

Activité manuelle

Paper plate fish craft. Prévoir rouleau papier toilette.

► De 14 h à 16 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription (10 personnes) au 02.32.95.17.33.

Pêle-mêle du conservatoire

En 2023, le conservatoire garde ses bonnes habitudes et propose, chaque mercredi précédant les vacances scolaires, un moment de musique à vivre en famille. En février, les élèves des classes de formation musicale et d'instruments invitent à une audition aux faux airs de joli désordre.

► 18 h, space Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements au 02.35.02.76.89.

JEUDI 9 FÉVRIER

Le Charme de l'émeute Thomas Chopin - L'infini Turbulent Productions

Telle une foule en révolte contre le pouvoir, cinq danseurs passent sur scène de la violence à la solidarité, de la haine au plaisir grisant du combat commun.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie: 02.32.91.94.94, lerivegauche76.fr

VENDREDI 10 FÉVRIER

Soirée jeux de la ludothèque

Découverte des jeux récompensés par le label As d'Or au palmarès 2022.

► De 20 h à 23 h 30, ludothèque, espace Célestin-Freinet. Réservations au 02.32.95.16.25 (places limitées).

SAMEDI 11 FÉVRIER

Sortie au musée

Sortie au Musée maritime fluvial et portuaire à Rouen.

► Départ à 13 h 30 du centre socioculturel Georges-Brassens ou rendez-vous sur place à 14 h. Gratuit. Sur inscription (20 personnes) au 02.32.95.17.33.

MARDI 14 FÉVRIER

Activité manuelle

Art floral (thème marin).

► De 14 h à 16 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription au 02.32.95.17.33.

MERCREDI 15 FÉVRIER

Le mercredi d'Alizé

Atelier de fabrication de produits ménagers.

► De 14 h à 16 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Sur inscription (10 personnes) au 02.32.95.17.33.

En pratique

Bibliothèque Elsa-Triolet

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.68.

Métro: station Ernest-Renan.

Bus: ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.85.

Bus: ligne 42, arrêt Église;

F3 et F6, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Bibliothèque Louis-Aragon

Rue du Vexin

TÉL. : 02.35.66.04.04.

Bus: F3, Navarre; ligne 42, Neptune ou Normandie

Centre socioculturel Georges-Brassens

2 rue Georges-Brassens

TÉL. : 02.32.95.17.33.

Bus: ligne F6, arrêt Jacques-Brel

Centre socioculturel Georges-Déziré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.90.

Bus: ligne 42, arrêt Église;

F3 et F6, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Centre socioculturel Jean-Prévost

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.66.

Métro: station Ernest-Renan.

Bus: ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Conservatoire de musique et de danse

Espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.89.

Bus: ligne 42, arrêt Église;

F3 et F6, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Le Rive Gauche

20 avenue du Val-l'Abbé

TÉL. : 02.32.91.94.94.

Bus: F3 et F6, arrêt Goubert

Ludothèque Espace Célestin-Freinet,

17 avenue Croizat

TÉL. : 02.32.95.16.25.

Bus: F3, arrêt Languedoc ou Normandie

Licences d'entrepreneur de spectacles:

L-R-22-000434 - 2, L-R-22-000437 - 3, L-R-22-000438 - 1, L-R-22-000439 - 1, L-R-22-000441 - 1, L-R-21-010563 L-R-21-010640 L-R-21-010644

RECENSEMENT

Campagne 2023

Comme chaque année, un recensement partiel de la population est effectué par des agents publics. 8 % des logements de la commune sont concernés. Ces logements sont tirés au sort par l'Insee. Les agents recenseurs sont munis d'une carte professionnelle et interviendront entre le 19 janvier et le 25 février.

Il s'agit de Pierre Fleury, Mohamed Naoui, Inès Piotrowski, Isabelle Seigneury, Angela Sy, Priscilia Tanacsos et Laëticia Tourmente (de haut en bas et de gauche à droite). La Ville prie les Stéphanaïens et les Stéphanaïennes de leur réserver le meilleur accueil. Afin de leur éviter d'être sollicités une seconde fois, les foyers recensés seront invités à remplir le questionnaire en ligne grâce aux identifiants de connexion qui leur seront remis par les agents recenseurs. En cas d'impossibilité de répondre en ligne, un formulaire papier est disponible. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agentes et les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se déroulent du 1^{er} février au 31 mars 2023. Elles concernent, pour la maternelle, les enfants nés en 2020. Pour les enfants nés en 2021, l'inscription se fait sous condition dans certaines écoles et dans un dispositif adapté dans les écoles maternelles Jean-Macé, Henri-Wallon et Maximilien-Robespierre. En élémentaire, les enfants nouvellement arrivés sur la commune sont également concernés. L'inscription administrative se fait en mairie, à la Maison du citoyen ou sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches ». Attention, l'inscription en ligne nécessite de disposer d'un numéro de famille Unicité. Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec la direction de l'école afin de finaliser l'inscription.

Pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle dans une école publique de la ville, aucune démarche spécifique n'est à réaliser, ils seront affectés automatiquement au cours préparatoire de l'école élémentaire de leur secteur. Début février, un courrier sera remis aux parents par l'intermédiaire des enseignants, comportant une note d'explication et le certificat d'inscription scolaire.

ENVIRONNEMENT

ATTENTION AU FRELON ORIENTAL

Le frelon oriental a fait son apparition en France. Il a été observé à Marseille en octobre 2021. Le frelon oriental, aussi gros que son cousin asiatique et qui présente une couleur rougeâtre avec un segment jaune vif sur l'abdomen, est très dangereux pour les abeilles car il est considéré comme « un redoutable prédateur d'abeilles domestiques ».

Pour prévenir tout risque invasif de cette nouvelle espèce, une action de sensibilisation est mise en place. Il convient de signaler les frelons, le plus tôt possible, sur le site du Museum national d'histoire naturelle (avec une photo de préférence, en précisant « frelon oriental » en commentaire) : frelonasiatique.mnhn.fr/signaler/

PETITE ENFANCE

L'ÉVEIL DU TOUT-PETIT

L'association Apele Interlude et le Relais petite enfance proposent des rencontres autour de l'éveil du tout-petit (0/3 ans) :

- Éveil musical vendredi 27 janvier de 9 h 45 à 11 h 15 à l'éco-appartement place des Pyrénées.
- Éveil des sens vendredi 10 mars de 14 h 30 à 16 h à la Maison de la famille (Relais petite enfance), avenue Ambroise-Croizat.
- Éveil à la lecture et aux jeux vendredi 14 avril de 9 h 45 à 11 h 15 à Interlude Cotoni, rue du Docteur-Cotoni.

INFOS Prévoir des vêtements confortables. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.16.26 ou 06.71.32.83.06.

État civil

MARIAGES

Karl Tailleux et Linda Héroin, Farid Babelhadj et Fanny Sadio, Didier Prouet et Ouahiba Bouafia.

NAISSANCES

Maël Benetier, Hela Ben Sdira, Melissa Bentaleb, Evan Colas, Rayan Fassouti, Léo Joly, Bilel Kajoua, Noah Le Bervet, Jeanne Picard, Élyo Pittino, Amélia Prouet, Naël Steinhoff, Amalia Teixeira Ridoin, Emyliana Vigneux.

DÉCÈS

Michel Auzou, Samba Sidibe, Francis Trussart, Étienne Nkodia, Jean Dréano, Yves Lasbleiz, Ginette Legout, Bruno Treffé, Patrick Petit, Fernand Réginensi, Joël Goudin, Olivier Surais, Manuel Franco, Pierre-Alexis Lenormand, Jacqueline Barette, Marguerite Bénard, Didier Onfray, Denis Tribouillard, Salah Temagout, Abderrahman Daanoun, René Fleury, Ahmed Hamani, Ali Charafi, Monique Lehericé, Paulette Adam, Nancy Piotrowski, Andrée Lateurtre divorcée Delarace, Claude Courchay, João Cordeiro Monteiro, Marcel Fourmage, Serafim De Araujo Mendes, Mireille Brivady, Jean Deslandes, Paulette Ben Ali, Gisèle Dubosc, Colette Gontier.



Bruno Beudin et
François Féret,
deux piliers de l'UAP.

ANNIVERSAIRE

Des arts plastiques, et bien plus

L'Union des arts plastiques (UAP) stéphanaise fête ses 60 ans avec une expo. C'est la dernière UAP de France, toujours active et riche d'une grande histoire, évoquée par un de ses fondateurs et son actuel président.

Les coulisses de l'info

En 1963, Gérard Gosselin crée l'Union des arts plastiques. Elle est toujours là 60 ans après.

Jusqu'au 8 février, le centre socioculturel Jean-Prévost et le Rive Gauche accueillent l'exposition anniversaire de l'UAP, qui elle fête ses 60 ans. L'UAP, Union des arts plastiques. Sous cette appellation s'est écrite (ou plutôt peinte) une grande fresque de l'histoire culturelle de la ville. Celle de la promotion de l'art moderne, par tous et pour tous. La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray a dans ses réserves, aux murs de ses bâtiments publics et dans ses rues, une belle et importante

collection d'œuvres signées Picasso, Kijno, Sonia Delaunay, Jean Lurçat, Roberto Matta, Matisse et encore beaucoup d'autres noms plus ou moins illustres. On doit notamment ce fonds au travail effectué pendant des décennies par la Ville avec l'UAP.

Au niveau national, l'UAP prend racine pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Front national des arts, une organisation d'artistes résistants. Après la Libération, des UAP éclosent en France dans des villes communistes, mais pas seulement. Celle de



▲ 1964, 1967, 1970...
Trois affiches vintage
d'expositions de l'UAP.

Saint-Étienne-du-Rouvray est créée en 1963 par Gérard Gosselin, avec une première exposition à la salle des fêtes de la mairie. Dès lors, le mouvement est lancé. Très bien soutenue par le maire de l'époque Olivier Goubert (puis par ses successeurs), l'UAP s'impose dans le paysage culturel local, organise des expositions d'artistes contemporains renommés, se bat pour les droits des artistes et incarne une alternative militante, sociale, progressiste et toujours résistante au monde de l'art tel qu'il existe dans les cercles plus bourgeois.

Une quarantaine d'adhérents

« L'UAP a réuni des gens qui croyaient que la culture pouvait changer beaucoup de choses », explique François Féret, un des piliers fondateurs de l'UAP (il l'a rejointe en 1964). L'épopée de l'UAP est liée à une époque, celle de la culture ouvrière, de Mai 68, des artistes liés de près ou de loin au Parti communiste ou au moins animés par une conscience sociale. Une époque révolue ? Au niveau national, l'UAP stéphanaise est la dernière. Toutes les autres (Lille, Lyon,

Rennes, Le Havre...) ont fini par s'éteindre. Toujours soutenue par la Ville qui lui fournit notamment un local, l'UAP stéphanaise compte une quarantaine d'adhérents, dont quelques récents arrivés. Elle organise plusieurs expositions par an, à Saint-Étienne-du-Rouvray ou dans sa galerie du 38 rue de Fontenelle à Rouen. Surtout, elle croit toujours à sa mission d'émancipation par l'art et la culture.

La preuve vivante, c'est Bruno Beudin, l'actuel président de l'UAP. Ancien ouvrier du bâtiment, il incarne aujourd'hui l'esprit originel de l'UAP, militant et social. « J'ai eu beaucoup de difficultés scolaires, j'ai commencé à travailler très jeune. J'ai découvert la peinture à 45 ans. J'avais la passion, mais grâce à l'UAP j'ai pu rencontrer des peintres, discuter, me former. Je peux dire que je dois 100 % de mon bagage culturel et intellectuel à l'UAP. » Il suffit d'écouter Bruno Beudin et François Féret disserter de tout et de rien, histoire de l'art ou batterie jazz, avec passion et intelligence, pour comprendre que l'UAP a encore plein de choses à dire et à montrer. ■

À SAVOIR

L'UAP recrute !

L'association stéphanaise est toujours très active pour monter des expositions, mais François Féret reconnaît qu'elle aurait bien besoin de renforcer et rajeunir son équipe « dirigeante ». Les amateurs d'arts plastiques qui auraient envie de s'investir dans l'association sont donc invités à la contacter. uapser.org

À VOIR

L'expo des 60 ans

Pour ses 60 ans, l'UAP propose au Rive Gauche et au centre socioculturel Jean-Prévoست une exposition d'œuvres grand format de dix artistes français d'aujourd'hui : Michèle Destarac, Annick Doideau, Charlotte de Maupéou, Raymond Gosselin, Daniel Humair, Marc Gai-Miniet, Thibaut de Reimpré, Jean-Pierre Schneider, Tony Soulié et Hamid Tibouchi. « Ça va être intéressant car les œuvres montrées sont très différentes, vont de l'abstraction géométrique à la figuration libre », explique François Féret. En bonus, l'exposition montre des œuvres de Gérard Gosselin, Ladislav Kijno et Jean-Pierre Jouffroy, trois artistes importants dans l'histoire de l'UAP stéphanaise. Le premier l'a créée et en a été le président pendant plusieurs décennies, le second en fut le parrain officieux (il a aussi dessiné le logo de l'UAP) et le troisième fut un pilier de l'UAP au niveau national. Les expositions se tiennent jusqu'au 8 février. Enfin, le jeudi 2 février à 18 h 30, le Rive Gauche accueille en complément de l'exposition le récital Paroles d'artistes, soit une lecture de textes de peintres sur la peinture par Monique Canquouët et Claude Soloy avec un accompagnement au piano.



Mèl se livre

Peintre et tatoueuse, la Stéphanaise Mèl Deneuve publie aussi des livres pour enfants. Avec des personnages et des histoires qui parlent d'elle.

Gaston est un petit hérisson hirsute et Kira un panda roux qui ressemble à un chat. Tous deux portent des lunettes, ils ont un petit cœur bien visible et ils apprennent la vie, à l'aimer et à s'aimer eux-mêmes, avec leurs fragilités et leurs différences, qui sont aussi leur force. Sans doute qu'ils ressemblent beaucoup à leur maman, la Stéphanaise Mèl Deneuve, auteur et illustratrice qui leur a donné vie en aquarelle dans quatre livres déjà publiés l'an dernier (et beaucoup d'autres devraient suivre en 2023, 4, 5, 6...). Ces livres et ces personnages, c'est un nouveau chapitre important dans la vie de Mèl Deneuve.

Au quotidien, Mèl est tatoueuse, dans son salon rouennais qui ressemble à la maison d'une abeille, tout en jaune et noir. Depuis toute petite, elle aime dessiner, peindre et s'est rêvée artiste. Elle a eu sa première machine à tatouer en 2015, pour pratiquer sur elle-même. « *Au moment où j'ai commencé, je savais que ça ne me lâcherait pas.* » Deux ans plus tard, elle ouvre son salon de tatouage (et piercing) Mélanges d'encre – pour Mèl et Ange, le prénom de sa compagne qui travaille avec elle.

Une victoire contre la dyslexie

« *J'ai une clientèle fidèle. Je fais du sur-mesure, du dessin personnel et unique, sans book. Un tatouage doit vibrer pour LA personne. Il y a beaucoup de discussion, de psychologie. J'aime les gens, avant tout.* » Il y a un an, Mèl attrape un méchant Covid qui l'empêche de travailler. Incapable de ne rien faire, elle se lance alors dans la conception de *Gaston et le parapluie magique*, le premier de ses livres. « *Gaston ressemble à beaucoup de personnes un peu fragiles, qui se mettent en boule quand ça ne va pas.* » Elle écrit l'histoire – un vrai défi pour cette dyslexique et dysorthographique qui s'est pris quelques claques dans sa scolarité et sa vie – puis l'illustre. De cette dyslexie, elle a fait le sujet de *Gaston mélange tout*, le deuxième tome des aventures du petit hérisson. « *Je voulais me prouver que j'étais capable de le faire.* » Puis elle rencontre Relicha, un éditeur indépendant du Petit-Quevilly qui a



PHOTO: L.S.

le coup de cœur, publie ses premiers livres et s'engage pour les suivants.

Mèl a plein de projets, pour demain et plus tard. Début février, elle va exposer ses toiles de paysages urbains au Art Show à Paris. Elle a plusieurs nouveaux livres (dont un « vrai » roman pour ados, sans illustrations) dans les tuyaux. Et, au salon, un couple de

clients lui a déjà demandé un tatouage de Gaston et Kira...

CONTACT : facebook.com/Meldeneuve.
Les livres sont fabriqués à la demande, à commander en librairie et sur internet.
Mèl dédicacera ses livres mercredi 25 janvier entre 10 h et 18 h à l'espace Cultura (centre E.Leclerc) de Saint-Étienne-du-Rouvray.